



Christophe
CASTANER

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Réf. :

OC - 15066

Dossier suivi par :

Oriane Commarmond

Tél. : 06 63 55 11 07

Madame la Présidente, Martine Donnette
Association *En toute franchise*
1, rue François Boucher
13700 MARIGNANE

Marseille, le 18 novembre 2015

Objet : réponse à votre courrier du 5 novembre

Madame,

1

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'implantation des grandes surfaces sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans votre courrier du 5 novembre, et je vous en remercie.

Ayant bien pris connaissance des éléments que vous indiquez dans ce courrier, je vous informe que, selon moi, il convient que le droit soit strictement appliqué, sur ce sujet comme sur les autres.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

B
te à vous

Christophe Castaner



Région PACA

1a 114 118 6642 0

MARIGNANE, le 5 novembre 2015

**Monsieur Christophe CASTANER
Candidat Election Régionale 2015
Mairie de Forcalquier
1 place du Bourguet - BP 40
04300 Forcalquier Cedex**

**Références : IMPLANTATIONS DES GRANDES SURFACES
Article L 751-2 Code de Commerce
(Président du Conseil Régional, membre des C.D.A.C., Autorisations).**

Monsieur le Candidat Tête de Liste à l'Élection Régionale de 2015,

Par l'article L 751-2 du Code de Commerce, le Président (*ou son représentant*) du Conseil Régional est membre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour examiner les implantations de grandes surfaces.

Certaines enseignes exploitent, en toute impunité, sur le territoire de la Région PACA, des surfaces illicites et sollicitent :

- ✓ soit des régularisations après coup,
- ✓ soit des nouvelles autorisations (exemple Carrefour Châteauneuf les Martigues) sans que les infractions soient sanctionnées.

Ces infractions représentent des contraventions de 5^{ème} classe et des milliards d'euros non perçus par l'Etat, alors que celui-ci est en difficultés financières.

Des dysfonctionnements graves sont apparus dans les services de l'Etat pour ne pas avoir à récupérer ces contraventions de 5^{ème} classe. Pour ces raisons, nous avons mis en place une pétition sur Change.org qui a déjà recueilli 34 000 signatures. Le contenu de cette pétition a pour but d'obtenir une commission d'enquête parlementaire, où il serait agréable d'avoir votre soutien, et qu'elle soit relayée auprès de Monsieur Bruno LEROUX, Président du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen à l'Assemblée Nationale (www.change.org/abusgrandedistribution).

En votre qualité de Candidat Tête de Liste à l'élection Régionale, futur membre de droit dans les commissions départementales d'aménagement commercial, nous vous sollicitons afin de connaître votre position sur l'octroi d'une autorisation d'implantation, lorsque le pétitionnaire sollicite la régularisation de surfaces illicites, ou obtient une nouvelle autorisation sachant que celui-ci est en situation irrégulière sur un autre site.

Dans l'attente de votre réponse que vous réserverez à cette affaire,

Nous vous prions de croire, Monsieur CASTANER, en l'expression de notre considération distinguée.

DONNETTE Martine
La Présidente